

# RÈGLEMENT

## PRIX ÉTUDIANT QUALITÉ PERFORMANCE



### PRÉSENTATION DU PRIX

#### **>> OBJET**

Ce Prix attribué par France Qualité (AFQP) a pour vocation de récompenser un travail remarquable réalisé en entreprise par un étudiant dans le cadre d'un stage longue durée ou d'un contrat d'apprentissage, intégré au cursus universitaire (Stage, apprentissage) sur les thématiques de la Qualité, la Sécurité, l'Hygiène, la Maîtrise des Risques, l'Environnement, le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce prix vise à reconnaître des contributions significatives dans les domaines de la performance, l'excellence, l'innovation, en contribuant à l'amélioration de la connaissance dans ces domaines.

#### **>> CATÉGORIES DE PRIX**

Trois prix sont attribués :

- ✓ Un prix pour les étudiants en dernière année de licence/licence pro - (Bac +3) ;
- ✓ Un prix pour les étudiants en Master/Ecole d'ingénieur/Formations certifiées RNCP - (Bac+4/ Bac+5)\* ;
- ✓ Un prix pour les étudiants en mastère spécialisé - (Bac + 6).

Nota : Les travaux de recherche (doctorats, ...) ne sont pas concernés par ce prix.

(\*) Attention : L'étudiant en Master ne pourra soumettre qu'un seul dossier à ce prix (fin Bac+4 ou fin Bac+5).

#### **>> CURSUS UNIVERSITAIRES CONCERNÉS**

Peuvent concourir :

- ✓ Les Écoles d'ingénieurs reconnues par l'État délivrant un diplôme dans les domaines cités en objet ;
- ✓ Les Universités formant des étudiants dans les domaines cités précédemment ;
- ✓ Les Écoles spécialisées délivrant des diplômes de même niveau reconnus par l'État (RNCP).



Tout étudiant français ou étranger d'un établissement français peut être candidat au Prix Étudiant France Qualité Performance s'il est inscrit dans l'un des établissements ci-dessus mentionnés et s'il a été sélectionné selon les critères propres à l'établissement.

Ce prix permet de mettre en valeur trois acteurs coordonnés :

- ✓ L'étudiant(e) volontaire pour participer au prix ;
- ✓ L'établissement qui présente l'étudiant(e) ;
- ✓ L'entreprise ou l'organisme qui accueille l'étudiant(e) en apprentissage ou en stage de fin d'études.

#### Notas

- ✓ L'inscription au Prix Étudiant est gratuite.
- ✓ Les étudiants sont obligatoirement inscrits par leur établissement.
- ✓ Le nombre de candidats par catégorie et par établissement est limité à quatre.

## ÉTAPES DU PROCESSUS

### >> INSCRIPTION

L'inscription au Prix Étudiant Qualité Performance (PEQP) se fait depuis le site [www.qualiteperformance.org](http://www.qualiteperformance.org), rubrique *Les Prix*. L'établissement de formation inscrit son ou ses étudiants (jusqu'à 4 par catégorie) et une fois le dossier rédigé et validé (au format pdf), c'est l'établissement qui l'expédie par mail à l'adresse suivante : [prixetudiant@france-qualite.org](mailto:prixetudiant@france-qualite.org).

### >> LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Attention, *chaque candidat consulte au préalable*, sur le site : [www.qualiteperformance.org](http://www.qualiteperformance.org) rubrique *Les Prix > Prix Étudiant*, *le Règlement du Prix* ainsi que *Les attendus du dossier de candidature*.

Les candidatures sont individuelles. Le candidat doit rédiger en français un dossier de 12 pages maximum (tout compris, de la page de garde aux annexes éventuelles). **Tout dossier dépassant 12 pages sera rejeté.**

La page de garde du dossier doit obligatoirement comporter les données suivantes :

- ✓ Titre de sujet traité - Date d'envoi ;
- ✓ Nom et logo de l'établissement d'enseignement ;
- ✓ Niveau et intitulé de la formation ;
- ✓ Nom et logo de l'entreprise d'accueil ;
- ✓ Coordonnées téléphoniques et mails de l'étudiant, du correspondant des Prix de l'établissement et du tuteur de l'organisme où l'étudiant est en alternance.

A défaut, le dossier sera refusé.

La rédaction du dossier est laissée à l'initiative des candidats afin de laisser libre cours à leur imagination et de permettre d'évaluer leur esprit de synthèse.

Nota : Aucune appréciation des établissements ou des organisations accueillant l'étudiant ne doit figurer dans le dossier.

### >> DÉPÔT DES DOSSIERS

Avant la date limite, les dossiers sélectionnés par l'établissement sont transmis sous forme de fichiers numériques (format PDF) à l'adresse suivante : [prixetudiant@france-qualite.org](mailto:prixetudiant@france-qualite.org). La diffusion de ce dossier doit également être validée par l'organisme ayant accueilli l'étudiant(e) afin de garantir la non-divulgence d'informations confidentielles.

## **>> ÉVALUATION DES DOSSIERS**

Chaque dossier est évalué par un groupe de trois évaluateurs habilités\*\* : Enseignants, Industriels, Institutionnels, Consultants, Membres de France Qualité. Les évaluateurs possèdent une expérience professionnelle significative liée aux approches QSHE, RSE, Maîtrise des risques ou d'organisation ; ils ont été qualifiés sur la base de l'évaluation d'un dossier témoin. L'évaluation des dossiers transmis se fait à partir d'une « Grille d'Évaluation spécifique à chaque catégorie ». Cette grille réservée à l'usage exclusif des évaluateurs ne doit, en aucun cas, être diffusée aux candidats.

Le dossier doit impérativement privilégier le lien avec les domaines de la qualité, la sécurité, l'hygiène et l'environnement, une démarche ou problématique concrètement mise en œuvre et déployée - si possible originale - ancrée avec la stratégie de l'organisation et lui apportant une valeur ajoutée dans une dynamique d'amélioration continue.

(\*\*) Les évaluateurs s'engagent à garantir la confidentialité du contenu. Ils s'interdisent d'évaluer un dossier pour lequel des liens directs ou indirects les reliaient à l'étudiant, à l'organisme ou à l'établissement concerné, avec le risque d'altérer leur objectivité. A cet égard, ils signent une Charte de Déontologie.

## **>> SÉLECTION DES DOSSIERS**

Le Comité de Sélection présidé par un membre du ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se compose :

- ✓ Du Délégué Général aux Prix au sein de France Qualité (Grand Prix Qualité France, Prix des Bonnes Pratiques, Prix du Livre, Prix Étudiant) ;
- ✓ Du Pilote du Prix Étudiant Qualité Performance ;
- ✓ D'un représentant du monde de l'Entreprise ;
- ✓ De quelques évaluateurs seniors.

Au cours de ce comité, les quatre meilleurs dossiers par catégorie (licence, master/ingénieur, mastère) sont présentés par le Pilote de Projet au Comité de Sélection qui désigne les trois nominés pour les présenter au jury. Le Comité de Sélection détermine la forme et les conditions de ses délibérations. Le jury est souverain.

## **>> DESIGNATION DES LAURÉATS**

Les finalistes nominés sont désignés par le Jury de France Qualité.

Présidé par le Président de France Qualité (ou par son représentant), ce jury désigne les lauréats ; il peut également décerner des « Coups de Cœur » afin d'encourager une thématique porteuse ou un projet particulièrement innovant.

Chaque établissement ayant participé au Prix est informé par France Qualité des décisions du Jury en indiquant tout simplement si leur(s) candidat(s) est (sont) nominé(s) ou non. Charge à chaque établissement d'en informer les étudiants.

Nota : les établissements ayant des finalistes nominés devront transmettre rapidement une vidéo de 180 s réalisée par l'étudiant(e). Cette vidéo au format MP4 utilisée lors de la remise des prix permettra de présenter l'étudiant(e), l'organisme d'accueil, l'établissement ainsi que le sujet traité.

## **>> CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX**

A la date définie, les établissements dont les candidats auront été nominés, sont invités à la remise des Prix qui se déroule à Paris. Ces invitations sont limitées à 5 personnes : le(s) représentant(s) de l'établissement d'enseignement et le(s) représentant(s) de l'organisation dans lesquels l'étudiant a fait son stage, l'étudiant et deux personnes de son choix.



## >> VALORISATION DES LAURÉATS ET DES NOMINES

En plus du Prix remis (diplôme, trophée, logo "lauréat" millésimé), des cadeaux pourront être remis par les partenaires de France Qualité. Les travaux jugés particulièrement novateurs pourront faire l'objet d'articles sur le site internet [www.qualiteperformance.org](http://www.qualiteperformance.org), dans des revues spécialisées, comme la Revue Échanges de France Qualité, de relais sur les réseaux sociaux...

Les nominés se verront remettre un "diplôme du nominé" afin de valoriser leur participation à la cérémonie.

## ANNEXE

### CALENDRIER TYPE (voir le calendrier de l'année sur le site internet)

- Date limite d'inscription par les établissements : fin septembre
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne : fin décembre
- Evaluation de chaque dossier par 3 évaluateurs : janvier-février
- Examen des dossiers par les membres du Comité de sélection : mars
- Réunion du Comité de Sélection et du Jury : avril
- Cérémonie de remise des trophées : juin

### ADRESSES ET LIENS UTILES

- Informations concernant le dispositif global des Prix Qualité : [prixqualite@france-qualite.org](mailto:prixqualite@france-qualite.org)
- Site internet France Qualité : [www.qualiteperformance.org](http://www.qualiteperformance.org)
- Informations concernant le Prix Étudiant : Michel CAM : [prixetudiant@france-qualite.org](mailto:prixetudiant@france-qualite.org)
- Revue Echanges : [www.qualiteperformance.org/revue](http://www.qualiteperformance.org/revue)
- Adresse France Qualité : AFQP - 16 Boulevard Saint Germain - CS 70514 - 75237 Paris Cedex 05